

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le lundi 23 novembre 2009, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier,
Messieurs les conseillers André Legault, Daniel
Taillefer, Marcel Rainville, René Pinsonneault et Daniel
Leblanc

Monsieur André Morin, directeur général et greffier
adjoint

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY,
MAIRE**

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 20 novembre 2009, à tous les membres du conseil.

09/11/452 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

**09/11/453 SUSPENSION D'UN SALARIÉ - MODIFICATION DES TERMES ET
CONDITIONS**

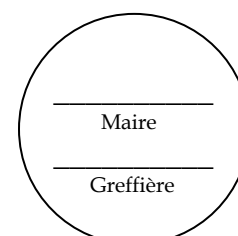
CONSIDÉRANT la résolution numéro 09/10/396 imposant au salarié numéro 183 une suspension disciplinaire, sans solde, d'une durée de 150 heures.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

DE RÉDUIRE cette suspension disciplinaire, sans solde, à 115 heures sous réserve d'une entente de règlement de grief à intervenir avec l'Union des employés(es) de service, section locale 800.

ADOPTÉE



09/11/454 PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES - SIGNATURE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER le maire à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la ville de L'Île-Perrot, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de Renouvellement des Conduites (dossier numéro 231099).

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 35 à 19 h 35.

09/11/455 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE LEVER l'assemblée à 19 h 35.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

ANDRÉ MORIN
GREFFIER ADJOINT

